Mairie de Goudet

Compte-rendu Conseil municipal du 13 novembre 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 13 novembre 2020 à 20 h sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Didier BOURDELIN, maire. Monsieur le maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Sont présents à cette réunion :

M. Didier BOURDELIN, Mme Dominique DUNAND GRGIC, M. Florian HEBRARD, M. Christian BEAUTHEAC, Mme Fanny LARIVIERE, M. Philippe MASSEBEUF, M. Sébastien BONNET

Sont absents : Néant Sont excusés : Néant

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. M. Sébastien BONNET est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour:

- I Demande de subvention pour travaux 2021
- II Création du poste de secrétaire de mairie
- III Désignation du correspondant défense
- IV Modification durée amortissement de travaux d'enfouissement réalisés en 2019
- V Tarif location remorque
- VI Subvention aux associations 2020
- VII Questions et notes diverses

I – Demande de subvention pour travaux 2021

En juin 2021, la commune va devoir s'acquitter de l'emprunt contracté en 2019 pour faire face à l'ampleur des dégâts dus à la catastrophe du 13 juin 2017, soit la somme de 258 792 euros.

Une prévision budgétaire fait apparaître un « trou » de trésorerie de plus de 30 892 euros à partir de ce mois de juin 2021.

Ainsi, il est évident que les investissements de la commune pour l'année 2021 vont être très limités et que des projets essentiels, comme la réalisation des deux passerelles, même fortement subventionnés, ne pourront voir le jour l'année prochaine.

De plus, un dysfonctionnement important de l'évacuation des eaux pluviales a été constaté au niveau du pont de l'Holme (dans le bas du village). Une équipe technique du Conseil départemental doit, dans les prochaines semaines, examiner et mesurer à l'aide d'une caméra l'étendue du problème. Cette visite de techniciens doit permettre une estimation des frais que la commune va devoir engager.

Il apparaît donc nécessaire d'établir un ordre de priorité.

Après mûre réflexion du Conseil municipal, Monsieur le maire propose, pour la remise en état de l'évacuation des eaux pluviales, de demander auprès de l'État une subvention DETR pour des travaux en 2021.

Monsieur le maire propose également de déposer des demandes de subventions auprès de la Région et du Département pour la restauration de la passerelle de l'Holme (ou la création d'un gué) en fin d'année 2021 ou en début d'année 2022.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

II - Création du poste de secrétaire de mairie

Lors du congé longue maladie de la précédente secrétaire de mairie, il a été fait appel au centre de gestion de la fonction publique territoriale pour un remplacement.

Il serait opportun dorénavant que la commune soit l'employeur direct de notre nouvelle secrétaire.

Il faut donc délibérer pour la création d'un poste de secrétaire de mairie qui sera occupé par notre secrétaire actuellement en fonction.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la création d'un poste d'agent contractuel de catégorie B à compter du 1^{er} janvier 2021 pour la fonction de secrétaire de mairie et donne délégation à Monsieur le maire pour signer le contrat de travail

III - Désignation du correspondant défense

Sur demande du ministère de la Défense, il convient de mettre en place un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune.

Monsieur Sébastien BONNET propose sa candidature à la fonction de correspondant défense pour la commune.

Cette candidature est retenue à l'unanimité.

IV - Modification durée amortissement de travaux d'enfouissement réalisés en 2019

Divers travaux d'enfouissements de réseaux ont été réalisés en 2019. Ces dépenses avaient été saisies avec un amortissement sur 5 ans. Après un entretien avec le percepteur, il apparaît qu'un amortissement sur 15 ans soit plus indiqué. Cela se traduit par une économie dans les dépenses d'investissement.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

V – Tarif location remorque

La mairie propose une remorque à la location. Actuellement, le tarif fixé est de 5 euros la demijournée et un chèque de caution de 50 euros est demandé.

Monsieur Christian BEAUTHEAC propose de conserver ces tarifs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

VI - Subvention aux associations 2020

Monsieur le maire propose que la commune octroie une subvention à deux associations :

- 200 euros pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Landos dont nous dépendons.
- 200 euros pour l'association des anciens combattants.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

VII - Questions et notes diverses

- Lors du Conseil municipal du vendredi 09 juillet 2020, une demande de subvention pour la remise en état en urgence du chemin de la Valette avait été votée et approuvée.

L'État a accordé une subvention de 2600 euros, soit 50 % du montant total HT des travaux effectués.

- Monsieur Christian BEAUTHEAC informe le Conseil municipal que la purge des conduites d'eau des deux cimetières et de l'aire de repos aura lieu dans le courant de la semaine.
- Lors du Conseil municipal du 27 août 2020, il avait été décidé, en raison du contexte sanitaire, de ne pas réaliser de repas des anciens cette année. Le Conseil municipal propose d'offrir un colis aux personnes du troisième âge qui résident sur la commune.

Vu pour être affiché le 19 novembre 2020, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À Goudet, le 13 novembre 2020.

Le maire

Didier BOURDELIN